

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 22 mai 2018, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire Francis Bouchard

 Mesdames les conseillères

 Josée Bouchard

 Manon Brassard

 Isabelle Gagnon

 Messieurs les conseillers

 Réjean Lacasse

 Charles Lessard

 Martin Gagné

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Marie-Eve Bouchard

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Réorganisation du service incendie des Bergeronnes
 4. Remplacement au poste de responsable des services techniques – autorisation d'aller en appel de candidatures
 5. Période de questions
 6. Fermeture de l'assemblée
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

18-05-2802 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

18-05-2803 Réorganisation du service incendie des Bergeronnes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE reporter le point à une séance ultérieure.

18-05-2804 Remplacement au poste de responsable des services techniques – autorisation d'aller en appel de candidatures

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit combler le poste de responsable des services techniques suite à la démission de M. Patrice Noël;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Josée Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la directrice générale d'aller en appel de candidatures pour le poste de responsable des services techniques de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire répond aux questions de l'assistance

18-05-2805 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 19h15.

Francis Bouchard
Maire

Marie-Eve Bouchard
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.